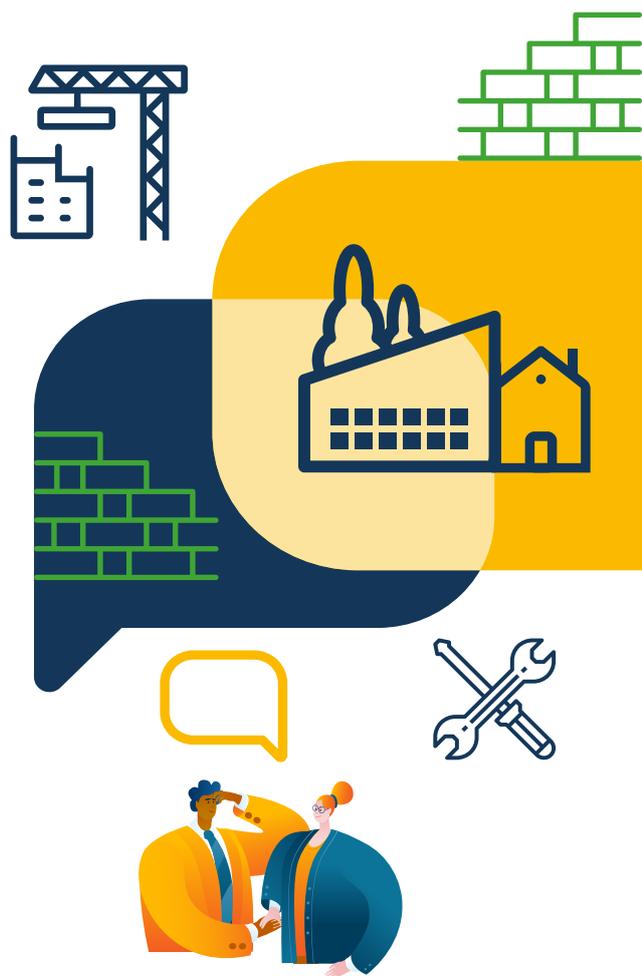


Comment apporter sobriété et efficacité en énergie et en matériaux ?

REPENSER LES APPROVISIONNEMENTS ET LES PRODUCTIONS POUR LA CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS ET LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

- Préserver les ressources et les écosystèmes, donc produire, aménager et construire en conscience des enjeux sur la biodiversité et le climat
- Limiter l'artificialisation des sols en accord avec la loi Hulot et les objectifs fixés par le gouvernement
- Inclure les piliers de l'économie circulaire en base de tout projet de construction et dans la production industrielle
- Accompagner l'industrie (et sa relocalisation) vers une redirection de la production qui prenne en compte les limites planétaire et tournée vers l'essentiel



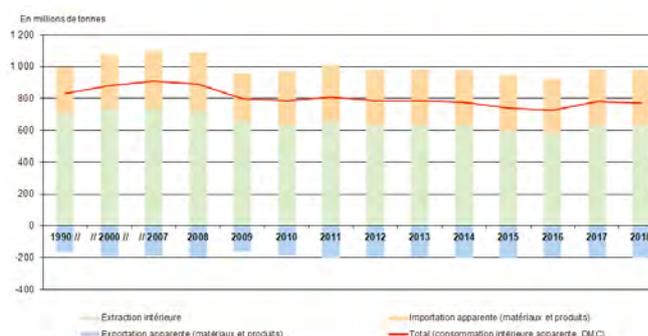
Bâtiment et industrie

DES SECTEURS QUI CONSOMMENT DES RESSOURCES ET GÈNÈRENT DES DÉCHETS

En France, entre 20 000 et 30 000 hectares sont artificialisés chaque année (habitations, bâtiments tertiaires, zones commerciales, artisanales et industrielles, infrastructures...). Cette artificialisation augmente presque 4 fois plus vite que la population. Cette réduction d'espace naturel est préjudiciable à la biodiversité, au climat et à la vie terrestre en général.

Le secteur du bâtiment produit chaque année en France 46 millions de tonnes de déchets (à titre de comparaison, chaque année, environ 30 millions de tonnes de déchets ménagers sont produits). Des contraintes réglementaires imposent de plus en plus un réemploi ou un recyclage des matériaux issus de la démolition, de la réhabilitation ou de la construction neuve.

Les secteurs industriel et du bâtiment nécessitent l'extraction de ressources non renouvelables (entre 800 et 900 millions de tonnes/an en France). Les matières mobilisées (matières premières issues du territoire national ou importées, moins les exportations), en 2018 en



France pour la consommation intérieure représentent 787 millions de tonnes. Ce sont principalement des matériaux de construction (49 %), des produits agricoles et dérivés (30 %), des combustibles fossiles (18 %) et les minéraux métalliques et autres (3 %).

Au-delà des dépendances de l'industrie à des ressources non renouvelables ou en voie d'épuisement, les délocalisations successives font qu'aujourd'hui plus de 30 % des biens de consommation achetés en France sont produits hors du territoire, parfois dans des conditions sociales et environnementales déplorables.

DES TERRITOIRES, DES ENTREPRISES ET DES PROJETS QUI REPENSENT LEUR FAÇON DE FAIRE

La filière construction durable repense l'acte de construire et d'habiter dans sa globalité en promouvant un habitat différent, économe en énergie et respectueux des ressources et de l'environnement, tout en prenant en compte la notion de confort de l'usager.

Penser la construction durablement, comme y travaille Le collectif Cancan, permet donc de répondre au double défi de la transition énergétique et écologique. Elle soulève différentes questions, comme l'efficacité environnementale et énergétique, l'innovation, l'économie circulaire dans le secteur des BTP (bâtiments et travaux publics).

Sur la métropole bordelaise, plusieurs projets d'habitats participatifs démontrent qu'il est possible d'habiter autrement et de mutualiser certains espaces pour réduire les besoins en ressources et créer du lien social.

Certains de ses projets, tels que H'Nord ou Boboyaka, se développent sous le statut de coopérative d'habitants, statut qui a été rendu possible notamment par le travail de la fédération Habicoop et une structure membre à Bordeaux : ATCOOP.

Sur la Gironde, Habitat des Possibles, dans la même logique, propose aux retraités le développement de projets d'habitats partagés et inclusifs au cœur des villages.

Sur le territoire régional, Odéys, le cluster aménagement et construction durables, fédère nombre d'acteurs dont des acteurs de l'ESS tels que Coop & bat, Habitat éco-action, les Compagnons Bâisseurs.

L'économie circulaire porte également des innovations au niveau industriel. D'un côté des innovations « individuelles » comme Circouleur qui collecte, revalorise et reformule des peintures usagées en peintures réemployables. Et de l'autre, des innovations collectives avec les démarches d'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT), l'un des 7 piliers de l'économie circulaire, qui recouvre les démarches collectives et volontaires, menées par les acteurs publics et privés d'un territoire, en vue d'économiser les ressources ou d'en améliorer la productivité. Sur l'aire métropolitaine, les projets d'EIT sont : EIT GPV Rive Droite, Semoctom, Nouvel' R (Smicval), ZIRI de Bordeaux Technowest ou encore la Communauté de Communes de Montesquieu.



POUR ALLER PLUS LOIN

Quels sont les déchets du bâtiment ?



Les acteurs de l'Écologie Industrielle et Territoriale en Nouvelle-Aquitaine



S'engager sur l'Écologie Industrielle Territoriale



La construction durable en Nouvelle-Aquitaine

